

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAL DE LA GUYONNIERE DU 01/07/2020

<i>Nom et prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Absent</i> <i>représenté</i>	<i>A donné pouvoir à</i>	<i>Absent</i>
ARZUL Sophie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
BLAIN Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
OGEREAU Christian	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
ROUILLIER Caroline	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
SAVARY Franck	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
SEGURA Geneviève	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<b>Assistait également à la réunion</b>				
BERTHELEMY Claudine				

### POINTS DE L'ORDRE DU JOUR NECESSITANT LE VOTE D'UN AVIS

#### ***1. Sollicitation d'une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour la rénovation des salles de sport***

Le vieillissement des installations sportives est un constat que la commune de Montaigu-Vendée s'attache à solutionner progressivement depuis le mandat précédent. Les salles de sports, au nombre de 13 sur notre territoire, font l'objet d'un programme de réhabilitation axé autour de la modernisation et la sécurisation. L'objectif étant de répondre aux normes fédérales et d'accompagner les clubs résidents dans leur structuration, mais également de proposer des conditions de pratique optimales aux milliers d'élèves scolarisés sur le territoire. La mise en accessibilité étant systématiquement intégrée dans ces opérations, pilotées par les services municipaux.

Après un premier diagnostic de faisabilité validé en novembre 2019, l'avant-projet définitif (APD) a été présenté puis adopté lors du Conseil Municipal du 12 février 2020, durant lequel les élus de Montaigu-Vendée ont voté la poursuite de la rénovation des deux salles de La Guyonnière. Un programme qui viendra achever plusieurs cycles de travaux réalisés ces dernières années.

Implanté en cœur de bourg, ce complexe est incontournable dans l'animation et la vie sportive guyonnoise. Les travaux comprennent notamment la poursuite des mises aux normes PMR, la rénovation énergétique et thermique, la sécurisation des installations et la modernisation sportive. L'avant-projet définitif a pu être approuvé par le Conseil Municipal de Montaigu-Vendée lors de son assemblée du 12 février 2020.

En raison du contexte actuel lié à l'épidémie de COVID-19, le nouveau conseil municipal de Montaigu-Vendée, élu dès le premier tour des élections municipales du 15 mars, s'est installé le 26 mai dernier, de même que le nouveau maire, les nouveaux maires délégués et les nouveaux adjoints.

Pour autant, le projet de rénovation des salles de sport André Chevalier et Ernest Tesson suit son cours, et les travaux devraient débiter à la fin de l'été.

La ville de Montaigu-Vendée souhaite obtenir le soutien financier de l'Etat pour la réalisation de ce projet, au titre du programme de développement des pratiques sportives de l'Agence Nationale du Sport.

Le plan de financement proposé aux membres du conseil est le suivant :

Dépenses	Montant H.T. prévisionnel	Recettes	Montant H.T. prévisionnel	Part des recettes
Etude de faisabilité	5 900,00€	Conseil Départemental (programme Vendée Territoires)	150 000,00€	18,9%
MOE – Agence AA – Michel Joyau	52 518,12€	<b>Etat (Agence Nationale du Sport)</b>	<b>157 000,00€</b>	<b>19,8%</b>
Travaux sous MOE du groupement agence AA - Michel Joyau	603 700,00€	Autofinancement	486 282,65€	61,3%
Diagnostics	7 237,50€			
Contrôles techniques et SPS	4 404,63€			
Sonorisation	8 123,08€			
Tribunes mobiles	38 757,38€			
Fourniture et pose d'équipements sportifs	72 232,50€			
Publicité légale Marché de maîtrise d'oeuvre	409,44€			
<b>Total</b>	<b>793 282,65€</b>	<b>Total</b>	<b>793 282,65€</b>	<b>100%</b>

Il est proposé au Conseil Municipal de Montaigu-Vendée d'approuver le plan de financement prévisionnel des travaux de réhabilitation des salles de sport à La Guyonnière et d'autoriser la sollicitation auprès de l'Agence Nationale du Sport.

**Le conseil délégué de La Guyonnière est appelé à donner son avis sur cette question.**

Le conseil communal émet un avis **FAVORABLE**

à l'unanimité

**OU par voix pour, voix contre, abstention**

Observations éventuelles

## *2 Sollicitation d'une subvention auprès d Conseil Départemental au titre du programme Vendée Territoires pour la rénovation des salles de sports*

Lors de son assemblée du 12 février 2020, le conseil municipal de Montaigu-Vendée a approuvé l'Avant-Projet Définitif et le lancement des marchés de travaux du projet de réhabilitation des salles de sport André Chevalier et Ernest Tesson de la commune déléguée de La Guyonnière.

Les travaux sont éligibles à la subvention Départementale Contrat Vendée Territoires.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

Dépenses	Montant H.T. prévisionnel	Recettes	Montant H.T. prévisionnel	Part des recettes
Etude de faisabilité	5 900,00€	<b>Conseil Départemental (programme Vendée Territoires)</b>	<b>150 000,00€</b>	<b>18,9%</b>
MOE – Agence AA – Michel Joyau	52 518,12€	Etat (Agence Nationale du Sport)	157 000,00€	19,8%
Travaux sous MOE du groupement agence AA - Michel Joyau	603 700,00€	Autofinancement	486 282,65€	61,3%
Diagnostics	7 237,50€			
Contrôles techniques et SPS	4 404,63€			
Sonorisation	8 123,08€			
Tribunes mobiles	38 757,38€			
Fourniture et pose d'équipements sportifs	72 232,50€			
Publicité légale Marché de maîtrise d'oeuvre	409,44€			
<b>Total</b>	<b>793 282,65€</b>	<b>Total</b>	<b>793 282,65€</b>	<b>100%</b>

Il est proposé au Conseil Municipal de Montaigu-Vendée d'approuver le plan de financement prévisionnel des travaux de réhabilitation des salles de sport à La Guyonnière et d'autoriser la sollicitation auprès du Département de la subvention au titre du Contrat Vendée Territoires.

***Le conseil délégué de La Guyonnière est appelé à donner son avis sur cette question.***

Le conseil communal émet un avis **FAVORABLE**

**à l'unanimité**

OU par ... voix pour, .... voix contre, abstention

Observations éventuelles

Fin de séance à 21h10